

Le classement SFDR pour deux fonds DECALIA

Decalia s'est vite conformée aux nouvelles réglementations SFDR de l'Union Européenne, entrées en vigueur le 10 mars 2021. Ce programme SFDR – pour Sustainable Finance Disclosure Regulation – entend apporter davantage de transparence au sein des marchés financiers, en termes de responsabilité environnementale et sociale. Il implique notamment la fourniture d'informations plus abondantes. Les acteurs concernés sont désormais tenus à l'identification de risques de durabilité et à la publication de données plus développées sur le plan de cette même durabilité.



Pour satisfaire à ces obligations, les fonds DECALIA Millennials et DECALIA Circular Economy ont été classés ainsi dans le champ d'application de l'article 8 et de l'article 9 de la réglementation SFDR. L'article 8, dans le cas du fonds DECALIA Millennials, porte sur les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Quant à l'article 9, pour le fonds DECALIA Economie Circulaire, ils portent sur les produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

Suite à leur classement, DECALIA devra à présent divulguer l'intégration du risque de durabilité dans le processus d'investissement, la politique de rémunération liée aux risques de durabilité et plusieurs indicateurs principaux d'impact négatif au niveau de l'entité.

« Pour DECALIA, cette classification est une étape importante dans le déploiement de sa stratégie ESG, précise Xavier Guillon, Associé et responsable des fonds. L'an passé, les fonds DECALIA Millennials et DECALIA Economie Circulaire, avaient déjà reçu le label ESG décerné par LuxFlag, l'agence indépendante spécialisée dans la qualification des fonds d'investissement ».

DECALIA continue son effort dans ce domaine et d'autres fonds devraient recevoir ces distinctions dans les prochains mois.

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, PRIÈRE DE CONTACTER :

Jérôme Sicard - B-Public - +41 79 696 15 18 - jsi@b-public.ch

À propos du groupe DECALIA :

Créée en 2014 à Genève, DECALIA SA est une société de gestion privée et institutionnelle. Avec plus de 50 collaborateurs et un patrimoine en gestion de 4 milliards de francs suisses, DECALIA s'est développée rapidement, notamment grâce à l'expérience de gestion active acquise par ses fondateurs au cours des 30 dernières années. Les stratégies développées par DECALIA, pour la plupart disponibles en format UCITS, se concentrent sur quatre axes d'investissement jugés comme prometteurs à long terme : la désintermédiation du secteur bancaire, la quête du rendement, les nouvelles tendances de consommation et les inefficiences du marché. Orientée sur des solutions concrètes, DECALIA se consacre entièrement à générer pour ses clients une performance supérieure ajustée au risque, tout en assurant le plus haut niveau de service. Les valeurs fondamentales qui façonnent son ADN et guident son action sont l'engagement, l'innovation et l'esprit d'équipe. Sa philosophie d'investissement repose sur plusieurs principes fondamentaux : une gestion du risque rigoureuse, la préservation du capital, un style de gestion actif et la sélection des meilleurs talents.

DECALIA est régulée par la FINMA par le biais d'une licence de gestionnaire de placements collectifs (LPCC). Outre son siège à Genève, DECALIA est présente à Zurich et à Milan par l'intermédiaire de DECALIA Asset Management SIM SpA.

Informations légales

Ce communiqué de presse est conçu uniquement dans un but d'information. Ce document est confidentiel et n'est destiné à être utilisé que par la personne à qui il a été transmis. Il n'est ni prévu, ni destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité qui est citoyenne ou résidente d'une localité, état, pays ou juridiction dans lequel une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation. Ce document n'est pas un memorandum d'offre et ne devrait pas être considéré comme une sollicitation d'acheter ou d'investir dans DECALIA SICAV. Toute offre d'achat d'actions des fonds basée sur ce document ne pourra pas être considérée comme valable. Le prospectus, le KIID, les statuts, les rapports annuels et semestriels (les « documents légaux ») peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse indiquée ci-dessous. Prière de lire les documents légaux avant d'investir et de prendre note des facteurs de risque listés dans le prospectus du fonds, qu'il n'est pas prévu de reproduire intégralement dans ce document. Aucune garantie ne peut être donnée que les fonds présentés atteindront leurs objectifs. La valeur d'un investissement peut baisser aussi bien que monter et les actionnaires risquent de perdre une partie ou la totalité de leur investissement. Par ailleurs, les chiffres de performances inclus dans ce document ne tiennent pas compte ni des frais de compte, ni des frais prélevés à l'émission ou au remboursement des actions, ni des taxes qui peuvent être prélevées. Des modifications des taux de change peuvent entraîner une augmentation ou une diminution de votre rendement. Il est recommandé que toute personne intéressée à investir dans les fonds présentés prenne conseil auprès de conseillers légaux et fiscaux indépendants afin d'établir si un tel investissement est compatible avec ses propres objectifs. Les informations et les chiffres contenus dans le document sont valables au moment de la publication et il n'existe aucune obligation de les mettre à jour.

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, PRIÈRE DE CONTACTER :

Jérôme Sicard - B-Public - +41 79 696 15 18 - jsi@b-public.ch